

Poursuite des partenariats pour la valorisation d'une zone humide à Guipel

Action Capitales Françaises de la Biodiversité 2021



- **Organisme / institution en charge de la mise en œuvre** : Commune de Guipel
- **Services de la collectivité associés** : Pôle Economie et Développement Durable – Service environnement
- **Budget** : 13 940 € (travaux 2019)
- **Partenaires financiers** : Région (Contrat Nature) et Europe (FEADER)
- **Partenaires techniques** : LPO, Syndicat mixte des bassins de l'Ille et de l'Illet, Association La Ragole
- **Date de début du projet** : Janvier 2017
- **Date de fin** : /



OBJECTIFS

- Faire vivre un sentier pédagogique réalisé au niveau d'une zone humide à proximité du centre-bourg
- Poursuivre les partenariats engagés sur ce site.

MESURES MISES EN OEUVRE

Dans le cadre de son premier Schéma Trame verte et bleue, la Communauté de communes avait fléché un site intéressant sur la Commune de Guipel, parallèlement à l'ABC communal lancé sur cette commune, pour des travaux de restauration et la valorisation du site.

La LPO a réalisé une étude avec des suivis naturalistes sur une zone naturelle humide (La Vallée verte) située à la lisière du centre-bourg, et des préconisations de travaux et d'aménagement de cette zone.

Des travaux ont été réalisés en 2019 par la Communauté de communes, avec l'aménagement de 4 mares et d'un sentier pédagogique (création d'un platelage et d'une plateforme d'observation) qui fait le tour et traverse la zone humide. 7 panneaux d'information ont été installés le long du parcours, décrivant la faune inféodée aux différents habitats du site (cours d'eau, mare, prairie humide, lierres/ronces, haie...). Le Syndicat de bassin versant a marqué des arbres sur la ripisylve, en vue d'une éclaircie réalisée par l'association communale La Ragole. Le Chantier d'insertion de la Communauté de communes a réalisé 3 hôtels à insectes géants (un papillon, une fleur et un escargot).

Depuis la fin des travaux, des animations ont été réalisées pour les écoles du village (une des écoles passant à proximité du site et devant quelques panneaux tous les jours pour aller à la cantine), financées par la Commune. L'inauguration du site a eu lieu en partenariat avec la Communauté de communes, avec une animation nature organisée pour que les habitants découvrent le site à travers sa biodiversité. Par ailleurs, la Commune a fait les démarches pour que cette zone soit classée Refuge LPO.

La Communauté de communes a également proposé une animation grand public en août 2020, à la découverte de la biodiversité (réalisée par l'apprenti BTS GPN de la structure).

Ce site est amené à continuer à vivre pour les habitants et les extérieurs, avec ce type d'animations. La Commune envisage de mettre en place de petits panneaux avec le nom des arbres présents sur site, en partenariat avec les écoles.

RÉSULTATS / IMPACTS POUR LA BIODIVERSITE

Des suivis naturalistes sont réalisés sur le site par la LPO dans le cadre de la démarche "Refuge LPO" et par la Communauté de communes (apprenti BTS GPN), afin de mesurer l'impact des travaux, mais également dans l'objectif d'un inventaire pour un porter à connaissance de la population.

Cette zone déjà intéressante avant les travaux, continue d'accueillir de nouvelles espèces. La démarche Refuge LPO permet de préserver le site et d'inciter la population à le respecter d'autant plus.

Coordonnées

Val d'Ille-Aubigné

Liens utiles

www.capitale-biodiversite.fr

[En savoir plus](#)

Contact

Service environnement

02 99 69 86 03

environnement@valdille-aubigne.fr